



Transparence Financière

L'exemple de Total au Gabon
Août 2011



TOTAL

Le cadre contractuel de l'activité de Total au Gabon :

Total est présent en exploration–production au Gabon au travers de deux sociétés de droit gabonais :

- Total Gabon, société cotée à la Bourse de Paris (Euronext), détenue à 58% par Total aux côtés de la République Gabonaise (25%) et de tiers (17%) (site internet : www.total-gabon.com).
- Total Participations Pétrolières Gabon (TPPG), filiale à 100% de Total, filiale non opératrice.

Le domaine minier de Total au Gabon au 31/12/2010

		Surface in km ²	Award Date	Total's Interest
TITRES MINIERS D'EXPLOITATION				
Concessions minières en mer				
1	N'Tchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	Total Gabon 100%
2	PortGentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	Total Gabon 100%
3	Grand Anguille Marine G6-16 ¹	380,50	08/02/1968	Total Gabon 100%
4	Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	Total Gabon 100%
5	Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	Total Gabon 65,3% (op.) - TPPG 34,7%
6	Girelle Marine G6-22	62,00	02/07/1974	Total Gabon 65,3% (op.) - TPPG 34,7%
7	Pageau Marine G6-23	85,50	02/07/1974	Total Gabon 65,3% (op.) - TPPG 34,7%
8	Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	Total Gabon 65,3% (op.) - TPPG 34,7%
Permis d'exploitation en mer (PEX)				
9	Ayol Marine G5-36	54,00	01/08/1981	Total Gabon 100%
Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)				
10	Konzi Marine 1	25,00	25/10/1982	Total Gabon 58% (op.) - TPPG 42%
11	Hylia G5-46	35,24	13/11/1990	Total Gabon 55,7% (op.) - TPPG 19,3%
12	Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	01/01/2003	Total Gabon 50% (op.)
Concessions minières à terre				
13	Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	Total Gabon 100%
14	Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	Total Gabon 100%
15	M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	Total Gabon 100%
16	N'Tchengué G6-9	16,90	24/01/1963	Total Gabon 100%
Permis d'exploitation à terre (PEX)				
17	Coucal G5-46 ²	26,50	01/01/2011	Total Gabon 43,7% (op.) - TPPG 13,8%
18	Avocette-Dianongo G5-53 ²	46,10	01/01/2011	Total Gabon 43,6% (op.) - TPPG 13,9%
19	Mandji Sud-Tchengué Sud G5-54	3,98	07/01/1993	Total Gabon 100%
20	Mandji Sud-Tchengué NE G5-55	5,09	07/01/1993	Total Gabon 100%

¹ La superficie de Grand Anguille diminué, passant de 560.5 km² à 380.5 km² la suite du transfert de 180 km² de la zone d'exploration.

² En attendant les documents officiels (décrets) formalisant CEPPS Coucal Avocette et (précédemment Concessions) permet à partir du 01/01/2011

Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)

21	Atora G5-82	195,49	01/03/1998	Total Gabon 40% (op.)
22	Mboga G5-86	44,84	19/12/1999	Total Gabon 100%
23	Rabi Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	Total Gabon 32,9% - TPPG 14,6%

TITRES MINIERES DE RECHERCHE

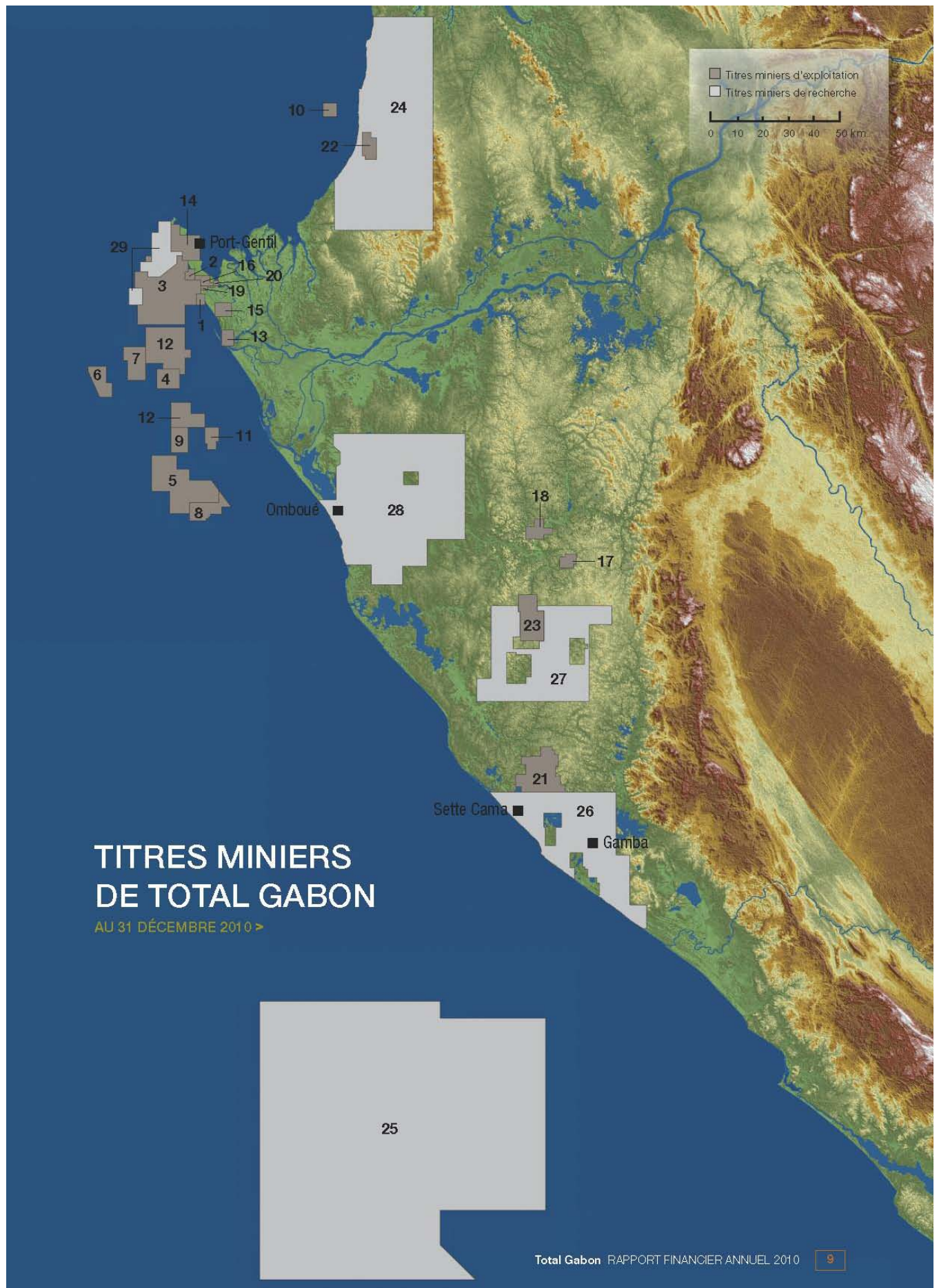
Autorisations exclusives d'exploration (AEE)

24	Aloumbé G4-210	2 109,69	10/11/2004	Total Gabon 100%
25	Diaba G4-223	9 075,62	31/01/2007	Total Gabon 63,75% (op.)
26	Mutamba Iroru G4-219	1903,60	11/11/2005	Total Gabon 50%
27	Nziembou G4-186	1026,50	05/11/1997	Total Gabon 20%
28	DE7 - G4-194	2160,60	23/10/2000	Total Gabon 30%

Concessions d'exploration en mer

29	« Zone Explo » Grand Anguille Marine G6-16	180,00	01/11/2010	Total Gabon 100%
----	--	--------	------------	------------------

Le domaine minier du Gabon au 31 décembre 2010



Cartes des installations de Total Gabon en 2010



Production et Projets de Total au Gabon ⁽¹⁾

Production SEC* de TOTAL			
Année	Production Combinée	Liquides	Gaz
	kbep/j	kb/j	Mpc/j
2008	76	73	20
2009	71	67	20
2010	67	63	20

* SEC : Securities and Exchange Commission

Au Gabon, la part de production revenant au Groupe s'est élevée à 67 kbep / j en 2010, contre 71 kbep / j en 2009 et 76 kbep / j en 2008. Cette baisse est due au déclin naturel des champs. Total Gabon ⁽²⁾ est l'une des plus anciennes filiales du Groupe en Afrique subsaharienne.

- Sur le champ d'Anguille, en 2010, cinq puits de développement ont été forés à partir des plates-formes existantes et la construction d'une nouvelle plate-forme puits a été lancée.
- Sur le permis offshore profond de Diaba (Total Gabon 63,75%, opérateur), à la suite de la campagne d'acquisition sismique 2D qui s'est déroulée en 2008 et 2009, une sismique 3D de 6000 km² a été acquise en 2010.
- Les permis des champs d'Avocette et de Coucal ont été renouvelés sous forme de contrats d'exploitation et de partage de production qui ont pris effet au 1er janvier 2011 pour des périodes de dix ans renouvelables deux fois par tranche de cinq ans.
- Total Gabon est entré en 2010 dans les permis d'exploration onshore de Mutamba-Iroru (50%), DE7 (30%) et Nziembou (20%).

⁽¹⁾ Les informations contenues dans le paragraphe sont issues du document de Référence 2010 déposé l'AMF (autorité des marchés financiers) le 28 Mars 2011.

⁽²⁾ Total Gabon est une société de droit gabonais dont les actions, cotées sur Euronext Paris, sont détenues par TOTAL (58%), la République Gabonaise (25%) et le public (17%).

Impôts et autres paiements

Le Groupe a versé en 2010 à l'État gabonais sous forme de redevance minière, d'impôt sur les sociétés, de bonus et de contributions diverses, y compris différentes aides aux investissements de diversification, un montant de 400 millions de dollars US. Ce montant était de 382 millions de dollars US en 2009 et 1 milliard de dollars en 2008. Par ailleurs, dans le cadre des contrats de partage de production, l'État gabonais reçoit une partie de la production d'hydrocarbures, variable selon les contrats. A la demande de l'État gabonais, le groupe Total a commercialisé ces quantités revenant à l'État. A ce titre, les paiements effectués par le Groupe Total à l'État gabonais en 2010 ont atteint 99 millions de dollars US. Ce montant était de 93 millions de dollars en 2009 et 272 millions de dollars en 2008.

Enfin, l'État gabonais en étant actionnaire de Total Gabon perçoit 25% des dividendes liés au bénéfice de la société, ce qui a représenté 25 millions de dollars US en 2010 au titre de l'exercice 2009.

L'état d'avancement de l'ITIE au Gabon

Le 28 juillet 2004, Paul Toungui, Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget du Gabon, a informé la Banque Mondiale du souhait de son pays de rejoindre l'ITIE et demandé une assistance technique pour en assurer la mise en œuvre.

Le Gabon a été accepté en tant que Pays Candidat à l'ITIE le 27 septembre 2007. Le 8 mars 2010, le Gabon a demandé une extension de son échéance pour achever la validation. Le Conseil d'administration de l'ITIE a accordé au Gabon une extension de l'échéance de validation jusqu'au 9 septembre 2010. Le rapport final de validation a été remis au Conseil d'administration de l'ITIE le 9 juillet 2010. Le 20 octobre 2010, le Conseil d'administration a désigné le Gabon comme pays Candidat "proche de la conformité". Tel qu'énoncé dans la note-directive n°3 de l'ITIE, la désignation de "proche de la conformité" s'applique dans les cas où le Conseil d'administration considère qu'un pays Candidat n'a pas seulement réalisé des progrès significatifs, mais est également proche d'atteindre la Conformité en l'espace de peu de temps. Six mois ont été accordés au Gabon (jusqu'au 18 avril 2011) pour compléter les mesures manquantes nécessaires pour atteindre la Conformité. Le Conseil d'administration se réserve le droit de d'exiger une nouvelle validation si les mesures manquantes ne sont pas complétées en l'espace des six mois à venir.

En décembre 2005, le gouvernement gabonais a publié son premier rapport ITIE relatif aux données de l'année 2004. Cependant, ce rapport ne fournissait aucune information sur la part du gouvernement dans le "profit oil", part qui, selon certaines estimations, pourrait s'élever à la moitié des revenus totaux provenant du pétrole.

Le gouvernement du Gabon a publié son deuxième rapport ITIE, disponible sur son site internet en avril 2007. Le troisième rapport ITIE a été publié en mars 2008. La préparation des troisième et quatrième rapports pour les exercices 2007 et 2008 est en cours.

Le groupe d'intérêt ITIE (Comité national) est le groupe multipartite chargé de la mise en œuvre et du suivi de l'ITIE au Gabon. Monsieur Ange Macaire Longho est le Président du Groupe d'Intérêt ITIE.